

Communiqué

Aménagement du territoire La Communauté métropolitaine de Québec identifie les constats et enjeux qui guideront l'élaboration de son schéma d'aménagement

(Québec, le 25 septembre 2006) – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) rendait public hier le document de connaissance le plus complet réalisé à ce jour à l'échelle de la région métropolitaine de Québec en matière d'aménagement du territoire. L'imposante somme d'informations qu'il contient fournit l'essentiel de ce qui sera nécessaire, au cours des mois à venir, pour élaborer le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement du territoire.

Essentiel à l'identification des grands enjeux en ces matières, l'état de situation dont ont pris acte les élus membres du conseil de la CMQ brosse d'abord un rapide portrait des thèmes ayant une incidence directe sur l'ensemble des aspects purement territoriaux couverts par le schéma d'aménagement : variation prévisible de la population et du nombre de ménages, croissance et évolution de la structure économique, qualité du milieu de vie... Le développement spatial du territoire est l'objet d'une section particulière de cette mise en contexte. On y apprend entre autres que :

- Entre 2001 et 2021, la population du territoire de la CMQ croîtra de 40 000 alors que le nombre de ménages augmentera de 61 100 unités.
- Seuls les ménages composés de personnes de plus de 55 ans verront leur importance augmenter.
- Comparée aux autres grandes régions métropolitaines canadiennes, l'économie de la CMQ est celle qui se diversifie le plus.
- Entre 1971 et 2001, la population de la région métropolitaine de Québec a cru de 48 % alors que la superficie de la RMR a bondi de 248 %.

Les chapitres suivants présentent les principaux constats et enjeux d'aménagement en matière d'urbanisation, de développement du secteur commercial et de service, des espaces industriels, du territoire agricole, des infrastructures et équipements de transport, des milieux naturels, des territoires et sites d'intérêt et des contraintes naturelles et anthropiques. Éléments incontournables du territoire, le fleuve et la fonction de capitale sont traités à part. Parmi les constats ayant une incidence directe sur l'élaboration du projet de schéma d'aménagement, notons que :

- D'ici 2021, la demande projetée de logements sera de 51 400 unités alors que les périmètres actuels d'urbanisation peuvent en accueillir 95 800.
- Deux millions de mètres carrés additionnels d'espaces réservés au secteur industriel seront nécessaires au cours des 15 prochaines années.

- Trois millions de pieds carrés d'espaces à bureaux devront être aménagés d'ici 15 ans sur le territoire de la CMQ.
- Trente-trois kilomètres carrés ont été exclus de la zone agricole depuis 1981.
- Malgré leur dégradation, les milieux naturels demeurent importants et diversifiés.
- Élément fondamental de l'identité régionale, le corridor fluvial est un milieu artificialisé et peu accessible aux citoyens.
- Le statut de la région métropolitaine comme siège de la capitale nationale interpelle toutes les composantes de la CMQ.

Toutes ces données et bien d'autres sont dès maintenant disponibles sur le site Internet de la CMQ au www.cmquebec.qc.ca.

Le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement devrait être présenté aux élus d'ici la fin de la présente année. Des consultations publiques dans chacune des cinq composantes du territoire suivront au cours de l'année 2007.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte
 Coordonnateur aux communications et aux consultations
 641-6250, poste 1210